



## Petits fruits

### Avertissement No 21 – 19 septembre 2014

- La drosophile à ailes tachetées.
- Résultat de dépistage de la drosophile à ailes tachetées (DAT).

## LA DROSOPHILE À AILES TACHETÉES (DAT)

Jusqu'à maintenant, des captures ont été faites sur **tous** les sites sous la supervision du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) (**annexe 1**). Les observations combinées de nos collaborateurs et du réseau de piégeage du RAP Petits fruits ont permis de détecter la DAT dans les régions suivantes :

- Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
- Chaudière-Appalaches
- Mauricie
- Estrie
- Outaouais
- Bas-Saint-Laurent
- Capitale-Nationale
- Lanaudière
- Montérégie-Est
- Saguenay—Lac-Saint-Jean
- Centre-du-Québec
- Laurentides
- Montérégie-Ouest

Aucun comptage de drosophile n'est fait cette année dans les pièges du réseau RAP. Seule la présence/absence de drosophile est comptabilisée (peu importe le nombre). Toutefois, des comptes de drosophiles sont faits depuis la mi-août dans 6 régions du Québec pour un projet d'essais de différents appâts. Jusqu'au début septembre, le nombre de captures est demeuré très faible. **Nous notons cependant une augmentation importante et rapide des captures depuis le début de septembre.** Cette augmentation est survenue beaucoup plus tardivement par rapport à l'année dernière.

Avant cette semaine, seuls des dommages mineurs (larves dans les fruits) étaient rapportés par nos collaborateurs. Cependant, l'augmentation des captures de drosophiles notée depuis le début de septembre devait inévitablement conduire à un accroissement des dommages aux fruits. C'est ce qui est rapporté cette semaine avec **plusieurs signalements de dommages significatifs** dans certaines bleuetières et framboisières dont les récoltes se poursuivent. D'ailleurs, certains producteurs de bleuets ont choisi de mettre définitivement fin à la saison en raison de la présence de larves dans les fruits. Je vous rappelle que les températures normales journalières sont actuellement autour de 18 °C, ce qui correspond à la température de ponte optimale pour la drosophile à ailes tachetées.

La stratégie d'intervention la plus fiable demeure la même que par les années passées, soit l'adoption d'un programme de pulvérisation d'insecticides (biologiques ou conventionnels) et la mise en place de mesures visant à empêcher la DAT de compléter son cycle de vie. Pour en savoir davantage sur la stratégie de lutte à utiliser, consultez le [bulletin d'information No 09](#) du 6 juin 2014 intitulé « La drosophile à ailes tachetées : dépistage et contrôle ». De plus, une fiche d'information intitulée « [La drosophile à ailes tachetées attaque nos petits fruits](#) » est également disponible le site Internet d'Agri-Réseau.

## LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES PETITS FRUITS

CHRISTIAN LACROIX, agronome – Coavertisseur  
Sections bleuet et drosophile  
Direction régionale de la Chaudière-Appalaches, MAPAQ  
Téléphone : 418 386-8116, poste 1536  
Courriel : [christian.lacroix@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:christian.lacroix@mapaq.gouv.qc.ca)

STÉPHANIE TELLIER, agronome – Coavertisseuse  
Section fraise  
Direction régionale de la Capitale-Nationale, MAPAQ  
Téléphone : 418 643-0033, poste 1719  
Courriel : [stephanie.tellier@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:stephanie.tellier@mapaq.gouv.qc.ca)

MARYSE HARNOIS, agronome – Coavertisseuse  
Section framboise  
Direction régionale de l'Outaouais  
Téléphone : 819 986-8544, poste 2405  
Courriel : [maryse.harnois@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:maryse.harnois@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 21 – Petits fruits – 19 septembre 2014*

**Annexe 1 : dépistage de la *drosophile* à ailes tachetées (DAT)  
Résultats de piégeage du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) Petits fruits**

N° kit de piégeage	Région administrative	MRC	Date de relevé des pièges			Semaines cumulatives avec captures
			31 août au 6 septembre	7 au 13 septembre	14 au 20 septembre	
11	Bas-Saint-Laurent	Rivière-du-Loup	● (framboise)	● (framboise)	● (framboise)	4
12	Bas-Saint-Laurent	La Matapédia	⊘ (framboise)	● (framboise)	-	1
13	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Le Domaine-du-Roy	● (framboise)	● (framboise)	● (framboise)	5
14	Capitale-Nationale	L'Île d'Orléans	● (framboise)	● (framboise)	● (framboise)	6
15	Capitale-Nationale	La Côte-de-Beaupré	● (framboise)	● (framboise)	-	2
16	Capitale-Nationale	Portneuf	● (fraise)	● (fraise)	-	3
17	Mauricie	Les Chenaux	● (framboise)	● (framboise)	● (framboise)	6
18	Mauricie	Trois-Rivières	● (framboise)	● (framboise)	-	5
19	Estrie	Coaticook	● (bleuet)	● (bleuet)	● (bleuet)	5
20	Estrie	Le Val-Saint-François	● (framboise)	● (framboise)	● (framboise)	4
21	Outaouais	Les Collines-de-l'Outaouais	-	-	-	1
22	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	Bonaventure	⊘ (fraise)	● (fraise)	● (fraise)	2
23	Chaudière-Appalaches	Robert-Cliche	● (framboise)	-	-	2
24	Chaudière-Appalaches	L'Islet	● (framboise)	● (framboise)	-	2
25	Chaudière-Appalaches	Lévis	● (fraise)	● (fraise)	-	6
26	Montréal–Laval–Lanaudière	D'Autray	● (framboise)	● (framboise)	● (framboise)	4
27	Montréal–Laval–Lanaudière	Laval	● (framboise)	● (framboise)	● (framboise)	8
28	Laurentides	Mirabel	● (mûre)	● (mûre)	-	5
29	Laurentides	Mirabel	● (framboise)	● (framboise)	-	5
30	Laurentides	Thérèse-De Blainville	● (framboise)	● (framboise)	-	5
31	Montérégie-Est	Brome-Missisquoi	● (fraise)	● (fraise)	● (fraise)	8
32	Montérégie-Est	Rouville	● (framboise)	● (framboise)	● (framboise)	5
33	Centre-du-Québec	Nicolet-Yamaska	● (fraise)	● (fraise)	● (fraise)	5
34	Centre-du-Québec	Arthabaska	● (bleuet)	● (bleuet)	● (bleuet)	5
35	Montérégie-Ouest	Le-Haut-Saint-Laurent	-	-	-	2
36	Montérégie-Ouest	Beauharnois-Salaberry	● (framboise)	● (framboise)	-	6

**Légende :**

⊘ = DAT absente

● = DAT présente

- = relevé non disponible